Docusign Envelope ID: DEE3B271-0DC2-840B-81CC-E2664CAF122F

3CM
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 1 020 000 Euros
Siège social : 343 Route de Mont Piron - 44521 OUDON
978 149 250 RCS NANTES

_____

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 NOVEMBRE 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026

L'Associé Unique, après avoir constaté que les comptes font apparaître **un bénéfice de 218 802,16 Euros**, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

BENEFICE de l'exercice	**218 802,16 Euros**
. La somme de Affectée au compte « *Réserve légale* » *A hauteur de 5% du résultat*	10 940,11 Euros
. La somme de A titre de dividendes globale à l'Associé Unique *Soit 9,80 Euros par part sociale*	100 000,00 Euros
. Le solde, la somme de Affectée au compte « *Autres Réserves* »	107 962,05 Euros

- *Pour les dividendes distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2026*

L'Associé Unique rappelle que :

⇨ Depuis le 1er janvier 2018, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumises à une taxation forfaitaire obligatoire de 12,8 % (PFO). La totalité des dividendes mis en distribution est concernée par le PFO, soit la somme de 100 000,00 Euros.

> Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement des dividendes, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater.

Les dividendes soumis au taux forfaitaire de 12,8 % pourront faire l'objet d'une option globale (dividendes, intérêts et plus-values) à exercer lors de l'établissement de la déclaration générale de revenus l'année suivante (prélèvement forfaitaire unique ou barème progressif après abattement de 40 %).

⇨ Les dividendes des personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 18,6 % et sont prélevés à la source.

⇨ En application de l'article 131-6 alinéa 3 du Code de la Sécurité Sociale, les dividendes perçus par un Gérant Associé qui a le statut TNS dans la société (ainsi que les dividendes perçus par son conjoint), sont assujettis à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant, et à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède cette somme.

Docusign Envelope ID: DEE3B271-0DC2-840B-81CC-E2664CAF122F

Tous pouvoirs sont conférés à la Gérance à l'effet de procéder au paiement au siège social des dividendes à la date prévue et de procéder au règlement des prélèvements forfaitaires obligatoires et des prélèvements sociaux exigibles.

- *Pour les dividendes distribués au titre des exercices précédents*

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique précise qu'il s'agit du troisième exercice social clos depuis l'immatriculation de la société et qu'aucun dividende n'a été distribué antérieurement.

***
*

« Certifiée conforme »

Monsieur Christophe CLAUDE,
Gérant

DocuSigned by:
Christophe CLAUDE
217579941A71459...

Docusign Envelope ID: DEE3B271-0DC2-840B-81CC-E2664CAF122F

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 30/06/2026 Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 30/06/2026 ③
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012	
- Autres	014		016	
Immobilisations corporelles	028		030	
Immobilisations financières (1)	040	1 220 000	042	1 220 000
(5) TOTAL I	044	**1 220 000**	048	**1 220 000**
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052	
Stocks marchandises	060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	126 000	070	126 000
Autres créances (3)	072	105	074	105
Charges constatées d'avance	092		094	
Valeurs mobilières de placement	080	300 000	082	300 000
Disponibilités	084	136 706	086	136 706
TOTAL II	096	**562 811**	098	**562 811**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	**1 782 811**	112	**1 782 811**

PASSIF				30/06/2026
Capital social ou individuel			120	1 020 000
Écarts de réévaluation			124	
Réserve légale			126	14 780
Réserves règlementées			130	
Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	132	280 829
Report à nouveau			134	
Résultat de l'exercice			136	218 802
Subventions d'investissement			137	
Provisions règlementées			140	
TOTAL I			142	**1 534 411**
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154	
Emprunts et dettes assimilées (4)			156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			164	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			166	627
Dettes fiscales et sociales	(dont montant de la TVA)	169 2 940	172	41 188
Comptes courants d'associés			173	206 584
Autres dettes			175	
Produits constatés d'avance			174	
TOTAL III			176	**248 399**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			180	**1 782 811**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	175 000
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

Certifiés conformes

DocuSigned by:
Christophe CLAUDE
217579941A71459...

Docusign Envelope ID: DEE3B271-0DC2-840B-81CC-E2664CAF122F

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 30/06/2026 — Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE						30/06/2026
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires)	209		210		
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217		218		285 000
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		**285 000**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier ☐ immobilier)			242		2 769
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	414	244		414
Rémunérations du personnel				250		157 064
Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252		
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254		
Dotations aux dépréciations				256		
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262		
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264		**160 247**
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270		124 753
Produits financiers			III	280		123 542
Produits exceptionnels			IV	290		
Charges financières			V	294		
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI		300		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)					
Impôts sur les bénéfices			VII	306		29 493
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310		**218 802**

B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)	312	**218 802**	314		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	318				
Provisions non déductibles	322				
Impôts et taxes non déductibles	324	29 493			
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés 247 ☐ — Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248 ☐	330	5 964			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option — (Part de loyers dispensés de réintégration) 249 ☐	251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		

Déductions

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		342	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138			
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345			
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181						
Divers, dont :						350	119 286
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	134 973	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356			
Déficits antérieurs reportables ☐	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	134 973	372	